

Stages de perfectionnement jeunes SAISON 2010/2011

Dans la perspective des objectifs sportifs de la saison 2011, la Fédération Française d'Équitation organise des **stages de perfectionnement jeunes** dans les disciplines suivantes : Saut d'Obstacles, Concours Complet, Endurance.

L'**encadrement** est effectué par les Sélectionneurs Nationaux ou Experts de chaque discipline.

- **CSO** : Pascal HENRY et Claude LANCHAIS, CTR, pour le travail sur le plat.
- **CCE** : Pascal FORABOSCO, Sélectionneur National Juniors.
- **Endurance** : Olivier HENOCQUE

Au delà du perfectionnement technique, les **objectifs sont** :

- permettre à la FFE d'avoir un aperçu du réservoir dans chaque discipline,
- communiquer sur les circuits jeunes proposés par la FFE,
- informer les jeunes espoirs sur les perspectives d'une carrière sportive.

Les stages se déroulent dans **6 inter-régions** réparties sur le territoire français.

Zone 1 : ILE DE FRANCE coordination : FFE

Zone 2 : BRETAGNE / PAYS DE LOIRE / CENTRE VAL DE LOIRE / NORMANDIE coordination : FFE

Zone 3 : POITOU CHARENTE / AQUITAINE / MIDI PYRENEES / LIMOUSIN coordination : Jacques LELIEVRE, CTR

Zone 4 : AUVERGNE / LANGUEDOC ROUSSILLON / PACA / RHONE-ALPES / CORSE coordination : Pierre ANDRE, CTR

Zone 5 : BOURGOGNE / ALSACE / LORRAINE / FRANCHE COMTE coordination : Claude LANCHAIS, CTR

Zone 6 : NORD PAS DE CALAIS / PICARDIE / CHAMPAGNE ARDENNE coordination : FFE

Ces regroupements concernent les cavaliers des catégories juniors et moins, **sélectionnés par la Direction Technique Nationale** en fonction de leurs performances, sur la base de leurs résultats dans les championnats de France et de leurs positions dans les classements permanents.

Les résultats sur les circuits et championnats As Poneys sont également pris en compte pour les cavaliers venant d'effectuer le passage de poney à cheval et impliqués dans un projet sportif.

Les groupes de cavaliers « élite » déjà identifiés en 2010, ne sont pas concernés par les stages perfectionnement. Ces groupes seront convoqués à des regroupements nationaux spécifiques.